

# Journal officiel

## de l'Union européenne

# C 90



Édition  
de langue française

## Communications et informations

55<sup>e</sup> année  
27 mars 2012

---

Numéro d'information      Sommaire      Page

### II *Communications*

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Commission européenne**

2012/C 90/01      Non-opposition à une concentration notifiée (Affaire COMP/M.6505 — STE/UTC/JV) <sup>(1)</sup> ..... 1

---

### IV *Informations*

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Commission européenne**

2012/C 90/02      Taux de change de l'euro ..... 2

2012/C 90/03      Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 97/23/CE du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres concernant les équipements sous pression <sup>(1)</sup> ..... 3

**FR**

Prix:  
3 EUR

<sup>(1)</sup> Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE



## II

*(Communications)*COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

**Non-opposition à une concentration notifiée****(Affaire COMP/M.6505 — STE/UTC/JV)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2012/C 90/01)

Le 22 mars 2012, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG concurrence de la Commission (<http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/>). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
  - sur le site internet EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32012M6505.
-

## IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

Taux de change de l'euro <sup>(1)</sup>

26 mars 2012

(2012/C 90/02)

1 euro =

Monnaie	Taux de change	Monnaie	Taux de change		
USD	dollar des États-Unis	1,3276	AUD	dollar australien	1,2631
JPY	yen japonais	109,82	CAD	dollar canadien	1,3223
DKK	couronne danoise	7,4356	HKD	dollar de Hong Kong	10,3136
GBP	livre sterling	0,83520	NZD	dollar néo-zélandais	1,6195
SEK	couronne suédoise	8,9277	SGD	dollar de Singapour	1,6734
CHF	franc suisse	1,2054	KRW	won sud-coréen	1 513,68
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	10,1261
NOK	couronne norvégienne	7,6090	CNY	yuan ren-min-bi chinois	8,3699
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5140
CZK	couronne tchèque	24,630	IDR	rupiah indonésien	12 184,35
HUF	forint hongrois	292,63	MYR	ringgit malais	4,0817
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	57,087
LVL	lats letton	0,6968	RUB	rouble russe	38,5000
PLN	zloty polonais	4,1376	THB	baht thaïlandais	40,837
RON	leu roumain	4,3640	BRL	real brésilien	2,4021
TRY	lire turque	2,3767	MXN	peso mexicain	16,8545
			INR	roupie indienne	67,9800

<sup>(1)</sup> Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.

**Communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 97/23/CE du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres concernant les équipements sous pression <sup>(1)</sup>**

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2012/C 90/03)

Conformément aux dispositions de l'article 11, paragraphe 3, de la directive 97/23/CE, il est procédé à la publication des références de l'approbation européenne de matériaux (AEM) suivante:

Numéro	Intitulé abrégé	Désignation complète
0045-01:2012/01	EAM-X2CrMnNiN21-5-1	EAM-X2CrMnNiN21-5-1 Tôle et bande d'acier duplex pauvre (EAM-X2CrMnNiN21-5-1 Lean duplex steel — Sheet, plate and strip)

*Note:*

Les matériaux utilisés pour la fabrication des équipements sous pression, conformes aux approbations européennes de matériaux, sont présumés conformes aux exigences essentielles de l'annexe I de la directive 97/23/CE. Des exemplaires originaux de la présente approbation européenne de matériaux peuvent être obtenus auprès de TÜV NORD Systems GmbH & Co. KG, Grosse Bahnstrasse 31, 22525 Hambourg, Allemagne tél. +49 4085572368; fax +49 4085572710; courriel: tuevnord@tuev-nord.de Des frais de dossier de 60 EUR sont à payer au moment de la commande.

Une liste de référence des approbations européennes de matériaux est disponible sur le site web

[http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/pressure-and-gas/documents/ped/materials/published/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/pressure-and-gas/documents/ped/materials/published/index_en.htm) géré par la Commission européenne.

---

<sup>(1)</sup> JO L 181 du 9.7.1997, p. 1.





## Prix d'abonnement 2012 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 310 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	840 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

## Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

[http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)

**EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.**

**Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>**

